

# Demande d'admission

## MATURITE PROFESSIONNELLE

### Modèle « intégré »

Rue St-Martin 26  
1014 Lausanne

**Délai d'inscription : 31 juillet**

Ce bulletin d'inscription, complétant le contrat d'apprentissage, doit être envoyé, **accompagné des annexes nécessaires**, à l'adresse indiquée ci-dessus ou par courriel à [info.matupro@vd.ch](mailto:info.matupro@vd.ch).

#### Renseignements personnels de l'apprenti·e

Nom Date de naissance  
 Prénom Genre  féminin  masculin  
 Adresse NPA + Localité  
 Mail N° de téléphone

#### Formations antérieures suivies

Ecole obligatoire *Vaud* :  VP /  VG niveaux /  RAC /  Ecole privée

*Autres cantons / Pays :*

Autres formations suivies  Ecole de culture générale /  Ecole de commerce /  Ecole de maturité /  Autre :

#### Entreprise de formation / Ecole de métiers

Raison sociale

Adresse

Mail

#### Formation (cocher ce qui convient)

*Il n'est pas possible d'offrir des cours de maturité professionnelle, modèle intégré, dans toutes les professions en raison des horaires des cours CFC ou des lieux de formation.*

Professions	Durée du CFC	Jours de cours / semaine	Ecoles
<b>Maturité professionnelle Economie et services, type économie (MP-ESE)</b>			
<input type="checkbox"/> Employé de commerce	3 ans	2	CPNV / EPCA / EPCL / EPCN
<b>Maturité professionnelle Economie et services, type services (MP-ESS)</b>			
<input type="checkbox"/> Médiaticien	4 ans	2	CPNV
<input type="checkbox"/> Gestionnaire du commerce de détail	3 ans	2	EPCN (▲ uniquement à Nyon)
<input type="checkbox"/> Agent de transports publics	3 ans	2	EPCN
<input type="checkbox"/> Agent de transport ferroviaire			
<input type="checkbox"/> Boucher-charcutier <input type="checkbox"/> Boulanger-pâtissier-confiseur <input type="checkbox"/> Cuisinier <input type="checkbox"/> Meunier <input type="checkbox"/> Spécialiste en restauration <input type="checkbox"/> Spécialiste en restauration de système	3 ans	2	EPM <u>et</u> EPCN  <b>Attention</b> Deux sites de formation : - CFC : 0,5 j. à Montreux - MP : 1,5 j. à Nyon
<b>Maturité professionnelle Technique, architecture et sciences de la vie (MP-TASV)</b>			
<input type="checkbox"/> Laborantin (chimie ou biologie)	3 ans		ESSanté <u>et</u> EPSIC  <b>Attention</b> Deux sites de formation : - CFC : à l'ESSanté - MP : 1 j. à l'EPSIC
	Semestres 1 à 3	3	
	Semestres 4 à 6	2	
Professions techniques et artisanales	3 ans	2 à 2,5	CEPM / EPSIC / ETVJ
<input type="checkbox"/> Métier : .....			

*Attention : la MP-TASV est enseignée en 4 ans. Pour les métiers en 3 ans, en fin de 3<sup>e</sup> année, l'apprenti·e passe l'examen final CFC. Pour la 4<sup>e</sup> année de MP, il/elle aura un jour de cours par semaine. Cette année supplémentaire ne représente aucune obligation contractuelle pour l'entreprise formatrice.*

Maturité professionnelle Technique, architecture et sciences de la vie (MP-TASV)			
Professions techniques et artisanales	4 ans	2 à 2,5	CEPM / CPNV / EPSIC / ETML / ETVJ
<input type="checkbox"/> Métier : .....			
Maturité professionnelle Santé et social – travail social (MP-SSO)			
<input type="checkbox"/> Assistant socio-éducatif	3 ans	2	CPNV
Maturité professionnelle Santé et social – santé (MP-SSA)			
<input type="checkbox"/> Assistant en soins et santé communautaire	3 ans	3	ESSC <u>et</u> ESSanté  <b>Attention</b> Deux sites de formation : - CFC à Morges - MP : 1 j./2 j. à Lausanne
<i>En alternance par semaine :</i>			
<input type="checkbox"/> Assistant en pharmacie	3 ans		EPCL <u>et</u> ESSanté
<i>En alternance par semaine :</i>			
	1 <sup>re</sup> année	3 ou 4	<b>Attention</b> Deux sites de formation : - CFC : 1 <sup>re</sup> 2 j. – 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> 1 j. - MP : 1 j./2 j.
	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années	2 ou 3	
<input type="checkbox"/> Technologue en dispositifs médicaux	3 ans		ESSanté
<i>En alternance par semaine :</i>			
		1,5 ou 2,5	
Maturité professionnelle Arts visuels et arts appliqués (MP-Arts)			
<input type="checkbox"/> Métier : .....	3 ou 4 ans	3 à 3,5	ERACOM
<b>Attention : la MP-Arts est enseignée en 3 ans.</b>			

### Conditions d'admission

Les conditions d'admission vaudoises se trouvent sur notre page :

<https://www.vd.ch/themes/formation/formation-professionnelle/maturite-professionnelle>.

Elles sont identiques à celles de l'école de culture générale et de l'école de commerce des gymnases vaudois.

Les candidates et candidats d'autres cantons doivent remplir les conditions d'admission de leur canton.

### Annexes à joindre à cette demande

<b>Obligatoires</b>	Elèves <b>vaudois-es</b>	Ecole <b>publique</b>	<input type="checkbox"/>	Bulletin de notes annuel de l'école obligatoire et/ou attestation d'admissibilité, notes du raccordement, résultats de l'examen d'admission aux gymnases vaudois
		Ecole <b>privée</b>	<input type="checkbox"/>	Résultats de l'examen d'admission aux gymnases vaudois
	Elèves <b>d'autres cantons</b>		<input type="checkbox"/>	Attestation que les conditions d'admission du canton concerné sont remplies
<b>Facultatifs</b>			<input type="checkbox"/>	Renseignements relatifs au parcours postobligatoire (diplôme ou CFC déjà obtenu, attestation de cours, CV, etc.)
			<input type="checkbox"/>	Autre

### Signatures

L'élève, les représentants légaux et le maître d'apprentissage se déclarent d'accord avec la présente inscription et certifient avoir pris connaissance des conditions relatives à l'admission.

Apprenti·e / représentant·e légal·e ..... Entreprise .....

- L'admission définitive est du seul ressort de la DGEP et sera communiquée par elle aux intéressé·e·s.
- L'enclassement définitif dans une école est de la compétence de la DGEP. Il se fait en fonction du nombre d'inscriptions et de places disponibles dans chaque école.

### A remplir par la DGEP

Décision :
<input type="checkbox"/> Admis·e
<input type="checkbox"/> Ne remplit pas les conditions légales de base
Le .....
Visa : .....